

Gestion du budget et des finances locales (réservée aux élus locaux)



Composante
FORMATION
CONTINUE A
L'UNIVERSITÉ



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Maîtriser les finances locales est essentiel pour piloter l'action publique avec rigueur, anticiper les choix stratégiques et assurer l'équilibre budgétaire de la collectivité.

Pour les élus, comprendre les mécanismes budgétaires, les sources de financement, les contraintes réglementaires et les marges de manœuvre permet de prendre des décisions éclairées et responsables. Cette formation offre les clés pour lire, construire et suivre un budget local, en lien étroit avec les objectifs politiques et les réalités du territoire.

Objectifs

- * Maîtriser les procédures d'élaboration et de construction d'un budget de collectivité
- * Appréhender la notion de prise de décisions dans un contexte budgétaire

Organisation

Contrôle des connaissances

Évaluation des connaissances en fin de formation, de type QCM.

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation.

Aménagements particuliers

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations au cas par cas.

Se rapprocher de la référente handicap : Stéphanie LOUVEAU

fcu-handicap@univ-artois.fr / 03 21 60 49 33

Admission

Conditions d'admission

Coût de la formation :

- * 560 € (possibilité de prise en charge par le DIF Élus ou par la collectivité)
- * 1750 € (groupe intra dans vos locaux)

Modalités d'inscription

Contactez la FCU Artois (voir rubrique Contacts).



Public cible

Élus locaux

Capacité d'accueil

12 personnes maximum

Infos pratiques

Autres contacts

FCU Artois

Tél : 03 21 60 37 68

Mail : fcu-fare@univ-artois.fr

Campus

 Campus d'Arras

 Campus de Béthune

 Campus de Douai

 Campus de Lens - Faculté



Programme

Organisation

La formation se déroule sur une journée (7h). Pour connaître la prochaine date, vous pouvez [consulter cette page](#).

La formation se déroule dans les locaux de l'Université d'Artois (Arras, Béthune, Douai ou Lens). Il est également possible d'organiser la formation dans vos locaux, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Contenu :

- * Rappel du contexte et de quelques définitions + importance de la strate démographique + nouvelle nomenclature comptable (référentiel M57)
- * La procédure d'élaboration du budget (les différents documents budgétaires, le temps budgétaire, les principes budgétaires, le contrôle sur les finances locales)
- * La construction du budget (les différents acteurs à mobiliser, les différentes étapes, les informations nécessaires, le schéma d'équilibre budgétaire, les impôts locaux, les dotations et participations)
- * La prise de décisions (les marges de manœuvre de la collectivité et les leviers possibles : fiscalité et emprunt)

Modalités pédagogiques :

- * Apports théoriques
- * Intervention enrichie par des exemples concrets, des retours d'expériences
- * Mises en application, cas pratiques

Intervenante :

Solange LANVIN

Formatrice indépendante.

Expérience de plus de 30 ans en qualité de fonctionnaire territoriale (DGS, RH, Paie).

[Téléchargez la plaquette de présentation](#)